Communs et ravines solidaires en Haïti, les facteurs informels d'une co-construction territoriale

Biographie

Fabrice Sobczak est architecte et enseigne la composition architecturale dans le cadre de la filière de master « Résilience - Laboratoire de Mixité » à la Faculté d'Architecture et d'Urbanisme de l'Université de Mons en Belgique (UMONS). Il intègre l'équipe du Projet de Formation Sud URBATeR (Urbanisme Résilient et Aménagement des Territoires à Risque) en 2018 dont le master forme en partenariat avec la Faculté des Sciences de l'UEH (Université d'Etat d'Haïti) des professionnels haïtiens à l'aménagement du territoire et à l'intégration des risques. Depuis septembre 2019, il poursuit ses activités de recherche dans le cadre d'une thèse de doctorat dont la question de recherche porte sur la capacité de co-construction d'un territoire à partir des Communs et du renforcement de la résilience communautaire à partir du développement des ravines urbanisées situées au sud de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince en Haïti.

Sommaire

Communs et ravines solidaires en Haïti, les facteurs informels d'une co-construction territoriale 1

Biographie 1

Sommaire 1

Une réponse académique aux conséquences du séisme du 12 janvier 2010 3

Le Projet de Formation Sud URBATeR, une approche pédagogique ancrée localement .. 3

Approche sensible et objectivation du terrain de recherche 3

La pratique du terrain corrélée à la situation socio-politique 4

La ravine Tête de l'eau 4

Observation des pratiques sociales et des usages 4

L'eau, héritage négatif 5

Une forme de privatisation de l'action collective 7

Approches alternatives à un urbanisme conventionnel 7

L'urbanisation informelle en tant qu'outil de développement urbain 7

Enjeux contemporains de la recherche urbaine 9

Une approche par le prisme des Communs 9

Le concept théorique 9

Un mode de gouvernance alternatif à partir du lieu 10

Co-construire le Commun à partir de pratiques sociales 10

Le transect : une pratique de terrain, un processus de projet et une technique de représentation 12

Le transect en pratique 12
Le transect comme moyen de vulgarisation 16
Opérationnalisation du concept théorique des Communs dans les pays du Sud et du Nord du Monde 16
Applicabilité et concrétisation du concept des Communs sur le terrain 16
Le Bassin versant solidaire de Forest – Belgique 17
Expérimenter la co-construction urbaine face aux inondations à Dakar – Sénégal 19
Conclusion, opérationnalisation et outils pratiques pour une ravine solidaire 22
Bibliographie 23
Table des illustrations 26
Table des figures 26

Une réponse académique aux conséquences du séisme du 12 janvier 2010

Le Projet de Formation Sud URBATeR, une approche pédagogique ancrée localement

Certains territoires se constituent aussi de façon plus tragique. En Haïti, ce fut le 12 janvier 2010 à 16H53 à la suite de la « rupture » d'une faille jusqu'alors inconnue, la faille de Léogâne subparallèle mais distincte de la faille principale d'Enquirillo (Calais 2019) qui a généré un séisme de magnitude entre 7 et 7,3 et dont l'épicentre se situait à 25 kilomètres au sud-sud-ouest de Port-au-Prince. Malgré une puissance inférieure à d'autres séismes beaucoup plus puissants, ce tremblement de terre a causé d'importants dégâts matériels et surtout humain avec plus de 250.000 et selon certaines estimations 300.000 morts et disparus.

Le risque sismique participe d'une certaine façon à dessiner un territoire de la catastrophe rythmé par le cycle des destructions et des reconstructions. Qu'en est-il pour la production urbaine informelle en marge de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince ? Comment peut-on fixer les limites d'un territoire dont la notion n'est pas seulement spatiale mais implique une dimension d'appropriation temporelle qui peut effectivement être très longue (Merlin, Choay 2015) ?

A la suite de ce séisme, un groupe d'urbanistes belges et de professionnels haïtiens de l'aménagement font un constat à l'origine de la création du Projet de Formation Sud (PFS) URBATeR (2017) : « l'incohérence, voire l'absence, de la planification urbaine et rurale intégrant les vulnérabilités du territoire serait en partie responsable de ce terrible bilan » (Cornut, Theodat 2017).

Le master URBATeR forme en français et en créole des aménageuses et aménageurs haïtiens à une méthode de projets pluridisciplinaires afin de les initier à une dynamique de réflexion, de recherche et d'innovation dans le but de développer les vecteurs d'une culture de l'aménagement concerté et inclusif. Le programme prévoit l'organisation de travaux de terrain qui s'inspire du konbit[1], un système d'entraide présent dans le monde rural haïtien « qui réunit toutes les forces vives locales pour aider à une opération essentiellement agricoles » afin de permettre la mise en œuvre sur le terrain de micro-projets liés à la protection contre les risques en faisant émerger une forme de système d'entraide urbaine tout en développant un système de solidarité (Corbet 2012).

Ces « konbit » sont organisés dans les quartiers urbains et périurbains de Port-au-Prince, sur les limites côtières ou en milieu rural et privilégie un échange direct en créole avec les Communautés afin de mieux intégrer le contexte social et les usages liés au terrain étudié.

Les résultats de ces travaux de terrain sont diffusés vers le grand public et les écoles dans une démarche qui vise à faire émerger au sein de la population une conscience des vulnérabilités du territoire par l'éducation et la formation afin de stimuler la compréhension des risques de catastrophes dans toutes leurs dimensions en incluant à la fois « les aléas naturels et ceux liés à l'activité humaine ainsi que les risques et aléas environnementaux, technologiques et biologiques » (UNISDR 2015).

Approche sensible et objectivation du terrain de recherche

Produire des connaissances à partir d'un territoire c'est aussi l'appréhender comme un patrimoine, comme le conceptualise Magnaghi, qui permettrait à partir de la conscience croissante des lieux de l'identifier comme bien Commun à vivre et à transmettre (Magnaghi 2017). Préalablement, il est nécessaire d'en extraire les codes qui permettront de le

[1] Association temporaire, essentiellement journalière, entre plusieurs travailleurs en milieu rural (Corbet 2012)

comprendre, de le décrire et de le représenter afin que cette démarche le transforme en un objet de recherche fiable, ancré dans une réalité et contextualisé dans une problématique.

Dans le sillage de Françoise Choay et de Pierre Merlin, ce territoire est observé à partir de l'étendue d'un espace approprié par un individu ou une Communauté sur lequel s'exerce ou non l'autorité de l'Etat et qui implique des limites précises, des frontières avec les territoires limitrophes. A ce concept de territoire, il convient d'y associer le concept de paysage qui se matérialise par ce qui est vu, ressenti et observé. Il s'agit une restitution sensible moins objectivable qu'une approche à partir du territoire mais qui peut être mise en œuvre à la fois pour les milieux urbains et les milieux ruraux. Au-delà de l'espace sur lequel s'exerce l'autorité de l'Etat ou d'une collectivité, un territoire peut s'appréhender à travers sa dimension spatiale mais aussi par rapport à sa dimension temporelle d'appropriation et de constitution (Merlin, Choay 2015). C'est à partir de ces deux constitutifs que nous envisagerons dans un premier temps la pratique de terrain.

La pratique du terrain corrélée à la situation socio-politique

L'accès aux territoires étudiés initialement dans la recherche, à Canaan au nord de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, s'est avéré impossible à partir le 24 avril 2022 en raison du déclenchement d'affrontements armés entre gangs rivaux qui en ont rendu l'accès très risqué.

Nous avons opté pour une organisation de travaux de terrain dans des zones plus accessibles à partir de Port-au-Prince et de Pétion-Ville qui ont mobilisés entre 25 et 30 étudiants et étudiantes du master URBATeR.

Il s'agit de territoires liés chacun à une ravine : Turgeau, Cité Canada, Croix Desprez, Ka Rakou et Tête de l'Eau. Ils sont tous situés sur le versant nord (ubac) du grand bassin versant de la plaine de Cul de Sac suivant la délimitation du CNIGS[2].

L'observation des différents terrains s'est faite à travers le prisme de l'eau considérée en tant que ressource en prenant également en compte le risque lié aux phénomènes hydrogéologiques et la transformation du territoire à travers les singularités et les invariants spécifiques à la présence de l'eau sous toutes ses formes et usages.

La ravine Tête de l'eau

Observation des pratiques sociales et des usages

Nous avons concentré notre travail de terrain sur une longue section longitudinale superposée au lit de la ravine Tête de l'Eau dont le quartier en aval est considéré comme faisant administrativement partie de la Commune de Pétion-Ville.

Cette formation hydrogéologique très vulnérable est fortement dégradée par une urbanisation incontrôlée et constitue un enjeu de société où des Communautés s'organisent en déposant dans le lit des ravines de nouvelles formes urbaines et des usages.

Ce territoire naturel fragile est très exposé aux risques et aux conséquences des inondations lors des périodes de pluies tropicales dont l'intensité et la fréquence augmentent d'année en année par suite des conséquences du changement climatique.

Préalablement à l'observation du terrain de recherche, des contacts ont été établis avec une association récente d'habitants et d'habitantes concernés par une problématique d'inondations

[2] Délimitation des bassins et Sous-Bassin d'Haïti, source de données : Limite Bassin BDPA, réalisation cartographique : Centre National de l'information Géo-spatiale.

récurrentes dont l'origine du problème a été identifiée en amont de leurs habitations à la hauteur d'un dalot franchissant la ravine.

Figure 1 - Dalot à l'articulation du marché - Ravine Tête de l'Eau – Photo : Fabrice Sobczak (2022)

Il s'agissait d'observer une pratique sociale établie à l'initiative de quelques habitants et habitantes de la rue Grégoire à Pétion-Ville qui se sont auto-organisés en réaction aux conséquences directes des inondations de la ravine Tête de l'Eau qui impactent leurs propriétés privées en aval de la ravine.

L'eau, héritage négatif

Nous avons observé que cette mobilisation spontanée continue à s'organiser à Tête de l'Eau à la suite de chaque choc lié à de fortes pluies tropicales qui occasionnent la plupart du temps des inondations dont les effets se font sentir en aval jusqu'à la place Saint-Pierre et le centre de Pétion-ville. Pour pallier les conséquences de ces inondations sur leurs biens privés, ces habitants se sont constitués en association informelle et financent ponctuellement des travaux de déblaiement au niveau d'un dalot retenant les alluvions et les déchets charriés depuis l'amont.

La ravine sort alors de son lit et traverse brutalement un marché organisé en marge et sur le tracé de la ravine pour ensuite déposer gravats et alluvions le long des façades et devant les accès aux habitations de la rue Grégoire transformée en rue-rivière. Les répercutions liées à ces inondations impactent également le centre de Pétion-ville

Le terrain de recherche a été pratiqué depuis l'aval vers l'amont le long du lit de la ravine Tête de l'Eau à la suite d'une sensibilisation des étudiants du master URBATeR au concept théorique des Communs et à la méthodologie organisée sur le terrain à partir des transects.

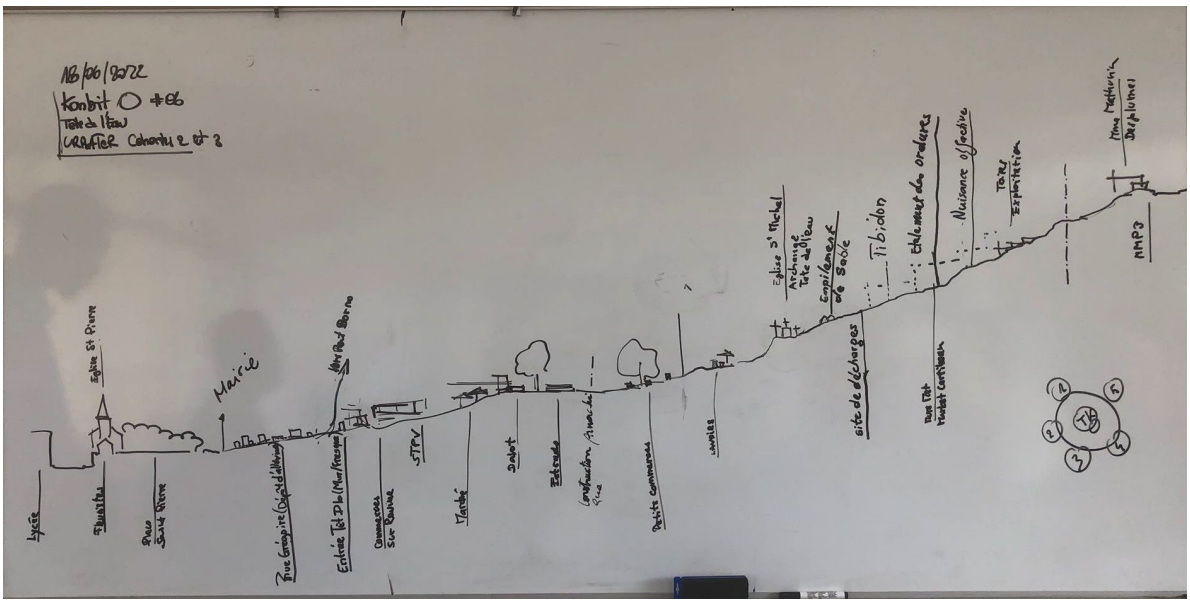

Figure 2 - Préfiguration du transect préalable au travail de terrain - Photos : Fabrice Sobczak

Cette observation a mis notamment en évidence une occupation singulière du sol qui prend la forme d'un marché de gros et de détails de produits alimentaires de base cultivés sur les hauteurs de Kenscoff et acheminés sur place par camion.

Figure 3 - Marché de gros en haut de la rue Grégoire à Pétion-Ville - Photo : Fabrice Sobczak (2022)

Ce marché constitue une articulation en contrebas d'une placette aménagée par le GRET et agit en tant que marqueur du territoire à partir duquel pourrait émerger un premier Commun et dont les limites, clairement établies, permettent d'identifier la Communauté concernée par celui-ci (Ostrom, Baechler 2010).

Cette association « Solidarité Tête de l'Eau/Pétion-ville » (STLPV) a la particularité d'être très récente (3 mois à l'époque des travaux de terrain[3]) et de se constituer sur un site directement connecté à Pétion-ville par la rue Grégoire qui débouche en aval sur la place Saint-Pierre.

Figure 4 - Assemblée de l'association STLPV et URBATeR - Photos : Fabrice Sobczak (2022)

Une forme de privatisation de l'action collective

Nous avons dès les premiers échanges constaté un biais que nous avons considéré comme problématique dans le cas de la constitution d'un Commun. L'origine des membres de l'association actuelle (une petite dizaine de personnes) est uniquement située en aval de la ravine de Tête de l'Eau.

Ce fait a été confirmé lors de l'élaboration d'un premier transect schématique qui a permis, lors de la pratique de terrain, de situer l'origine des différentes personnes impliquées dans ce processus associatif. Ces habitants ont également un profil social que nous pouvons considérer comme élevé par rapport au profil social moyen de la zone.

Une forme d'action collective à l'initiative de STLPV a donc bien été observée à plusieurs reprises lors de notre travail sur le terrain mais elle se limite pour la plupart du temps à une relation de services rétribués pour compenser le manque d'implication des institutions et du MTPTC en particulier[4]. Cette relation avec contrepartie a pour objectif d'agir en amont pour atténuer en aval les effets liés aux inondations qui se manifestent notamment au détriment des habitants de la rue Grégoire (détérioration des voiries, alluvions et pierres obturant les accès aux maisons privées occupées par des habitants socialement privilégiés, etc. …).

Approches alternatives à un urbanisme conventionnel

L'urbanisation informelle en tant qu'outil de développement urbain

Les formes d'urbanisation observées dans le lit des ravines situées à la marge de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince pourraient être considérée comme un paradigme de l'urbanisation par le bas.

[3] Juin 2022

[4] Le ministère des Travaux Public et de Transport en Commun (MTPTC) s'est engagé, à la suite de demandes récurrentes de l'association STLP, de fournir des moyens logistiques et humains pour permettre le déblaiement des alluvions et déchets qui encombrent le lit de la ravine en amont du marché. Une pelle mécanique semble rester à demeure sur le site mais les camions et la main d'œuvre destinée à l'évacuation des déblais n'est pas mise à disposition par le MTPTC. L'association pallie ce manquement en finançant directement les chauffeurs qui mettent alors leurs véhicules à la disposition de l'association STLPV contre une rémunération, de l'essence et le couvert.

Figure 5 - La ravine Tête de l'Eau en amont du marché - Photo : Fabrice Sobczak (2022)

Cette forme d'urbanisation est la seule accessible aux catégories les plus démunies qui sont les plus nombreuses en Haïti, où notre recherche ambitionne de faire émerger des approches alternatives à l'urbanisme pour « faire » la ville dans un contexte spontané d'appropriation et d'espaces habités protéiformes.

Selon l'architecte Jorge Mario Jáuregui, le processus de déploiement d'un habitat spontané basé sur l'appropriation doit s'envisager comme un outil de développement urbain potentiel. Il défend que « Le processus de « l'urbanisation informelle » […] a fini par constituer l'élément dominant des productions de villes dans les pays Latino-Américains » et que « La magnitude de cette forme « d'urbanisme » est devenue la norme, et non plus l'exception » (Jáuregui 2005).

Ce constat sur l'importance et la prédominance de l'habitat spontané dans les pays latino-américains est également à rapprocher du cas de la zone métropolitaine de Port-au-Prince.

Selon Jáuregui (2005), la production de la ville spontanée nécessite d'explorer d'autres approches urbanistiques qui pourraient se développer à partir de projets en mobilisant de nouveaux concepts et méthodologies en adéquation avec le contexte bâti, environnemental et social. Ces nouvelles approches doivent permettre de favoriser un haut niveau de participation de la population et intégrer la gestion des articulations entre l'espace public, l'espace privé ainsi que les Communs matériels ou immatériels qui seraient institués sur ce territoire.

Cette problématique s'est accentuée à la suite du séisme de 2010 et a été observée par les architectes Simon Deprez et Éléonore Labattut qui identifient pour Port-au-Prince (2011) des enjeux de la planification urbaine qui selon eux dépassent la simple amélioration du cadre urbain.

Du fait de son caractère systémique la prise en compte de ces enjeux devrait permettre d'enclencher une transformation sociale en dépassant une approche de la transformation urbaine rigide et planifiée afin de tendre vers un processus démocratique. Ils considèrent également que : « Cette vision de l'urbanisme « du haut vers le bas » semble peu adaptée au contexte de Port-au-Prince où les processus informels ont construit la ville et continuent de la transformer, en une dynamique venant « du bas ». Imposer des plans rigides dans un contexte

d'état faible, où les réglementations urbaines existantes ne sont pas appliquées, n'est ni réaliste ni cohérent avec les dynamiques urbaines actuelles. » (Deprez, Labattut 2011).

Il nous semble essentiel de prendre en compte le potentiel humain dans la démarche de production d'un territoire urbain « en faisant de la participation citoyenne un objectif d'intervention dans la concrétisation des projets en y associant les communautés, les organisations de la société civile et les autorités locales » (Becue, Fragomeli, Sobczak 2021).

Enjeux contemporains de la recherche urbaine

En outre, nous pouvons relever également qu'un des plus grands enjeux de la recherche urbaine dans les villes des Nords et des Suds est de donner toute leur place aux habitants, aux collectifs et à leur capacité d'action pour aménager les villes de manière efficace. Les pratiques urbaines ordinaires et les formes d'engagement et de mobilisation citadine sont mises en avant comme des alternatives aux modes d'aménagement urbain standardisés (Blanc (2019) cité par (Guigou 2023) dans « Pour la recherche urbaine »).

Les expérimentations fondées sur l'implication et la mobilisation de collectifs non experts peuvent également contribuer à repolitiser les enjeux urbains et transformer le rôle des chercheurs qui peuvent alors "s'embarquer" aux côtés de ces collectif (Adisson et al. 2020 cités dans Micropolitiques). Ces démarches ont déjà été développées par le Bauhaus, l'école de Chicago, Kevin Lynch et plus récemment par l'architecte Patrick Bouchain.

Une approche par le prisme des Communs

Le concept théorique

Dans un article scientifique daté de 1968, l'écologue américain Garret Hardin a tracé une vision assez pessimiste de la gestion des Communs en affirmant que « la destination vers laquelle chaque homme se hâte est la ruine, chacun poursuivant son propre intérêt dans une société qui croit à la liberté des biens Communs » (Hardin, Bury, Bourg 2018).

Nous retiendrons pour notre recherche la position d'Olinor Ostrom (1990) qui trace une seconde voie en s'opposant à la tragédie des Communs décrite par Hardin. Selon Ostrom, il ne faut pas voir les Communs comme des pièges qui se referment sur les individus mais comme un ensemble de formes d'ingéniosité collective qui permettent de gérer de manière pérenne des ressources Communes (Ostrom, Baechler 2010).

La vulnérabilité du territoire étudié incite à explorer une troisième voie dans la ligne d'Alexandre Monnin et de Lionel Maurel. Ces auteurs proposent de considérer l'existence de Communs issus d'héritages négatifs « en cherchant à changer la perspective sur la manière de prendre en charge ces héritages négatifs en s'interrogeant non seulement sur la gestion de la ressource mais aussi sur le système dans lequel elle s'insère » (Monnin cité dans (Bois-Choussy 2021)).

Le concept théorique des Communs négatifs permet de regarder les risques comme un ensemble d'héritages négatifs dans le but de repenser les territoires habitables pour « les considérer dans leurs interdépendances avec d'autres territoires et élargir les acteurs concernés par ce Commun au-delà des seuls habitants qui en pâtissent, ou encore à inclure d'autres Communautés voisines pour prendre en charge solidairement un tel héritage » (Monnin cité dans (Bois-Choussy 2021)).

L'approche envisagée pour faire émerger un ou plusieurs Communs, sur le territoire de la ravine Tête de l'Eau, associe les théories développées par Ostrom (1990) et Alexandre Monnin (2021).

Nous mobilisons les concepts développés par Ostrom pour initier et renforcer une gouvernance des ressources Communes et ceux de Monnin pour s'appuyer sur les Communs matériels et

immatériels négatifs qui permettent d'envisager une problématique locale tout en instaurant de nouvelles relations entre les Communautés établies sur des territoires à priori non connectés (Monnin cité dans (Bois-Choussy 2021)).

Un mode de gouvernance alternatif à partir du lieu

Produire des connaissances à partir d'un territoire c'est aussi l'appréhender comme un patrimoine, comme le conceptualise Magnaghi, qui permettrait à partir de la conscience croissante du lieu de l'identifier comme bien Commun à vivre et à transmettre (Magnaghi 2017). Par ailleurs, Thierry Paquot nous donne une définition du lieu qui peut se concevoir comme le réceptacle pour l'institution d'un Commun pour répondre aux défaillances de l'Etat dans un contexte socio-politique de plus en plus tendu en Haïti: « Être d'un lieu n'est pas une qualité vaine, elle permet à chacun de prendre part à une histoire collective, d'agir à une échelle politique qui ne vous réduit pas à n'être qu'une « intention de vote », d'enrichir une culture dont vous saisissez tous les aspects, d'entretenir avec le monde vivant local une réelle complicité […] » (Paquot 2020).

Le contexte socio-politique en Haïti s'est fortement dégradé depuis notre première mission en 2018 et a influencé l'approche quant à l'émergence des Communs sur un territoire vulnérable qui évolue de façon constante au rythme de l'urbanisation informelle qui s'y développe et s'intensifie. Le Commun étant vu ici comme un concept théorique permettant à l'échelle des Communautés installées de part et d'autre de la ravine de palier aux conditions d'un Etat central défaillant depuis de nombreuses années.

Cette hypothèse se formule dans un contexte socio-politique difficile où le système politique de l'Etat haïtien défaillant[5] interroge sur le contenu réel de sa responsabilité de protéger sa population et sur la capacité de l'Etat à faire face à l'adaptation aux crises contemporaines et humanitaires (Mvé Ella 2019).

Pour valider la mobilisation de ce concept théorique dans une situation d'Etat défaillant, il est nécessaire de vérifier si une gouvernance à partir des Communs au sens d'Ostrom permet de rendre les Communautés plus résilientes aux catastrophes qu'elles ne le sont dans la situation actuelle.

Ce mode de gouvernance « par le bas » ambitionne de faire émerger à partir de l'urbanisation informelle des ravines, des méthodes alternatives pour « fabriquer » le territoire à partir d'un processus de co-construction adapté à une situation d'informalité urbaine tout en impliquant les habitants à partir de leurs besoins, de leurs connaissances et de leurs pratiques au sein du territoire étudié.

Co-construire le Commun à partir de pratiques sociales

Pour envisager une co-construction territoriale à travers une démarche collective et citoyenne, nous adhérons à l'hypothèse de Dardot et Laval qui postule que seul l'acte d'instituer des Communs fait exister les Communs. Il n'est donc pas nécessaire de faire des Communs une donnée préexistante du territoire que l'on doit reconnaître et protéger. Le Commun n'est donc pas nécessairement un processus spontané qu'il s'agit de stimuler et de généraliser (Dardot, Laval 2014).

[5] Serge Sur revient sur la définition du terme d'Etats défaillants dans un article de la revue Commentaires (2005) en précisant qu'il s'agit *« d'un appareil d'Etat qui ne peut plus remplir ses fonctions essentielles, et spécialement assurer la sécurité physique de sa population. Il en résulte non seulement des troubles internes, mais des prolongements extérieurs – intervention des voisins, afflux massif de réfugiés, contagion de l'instabilité -, de sorte que la paix et la sécurité internationales sont à leur tour menacée. »* (Sur 2005)

Dans cette ligne, nous pensons que le fait de ne pas observer la présence de Communs, dans les limites de notre terrain de recherche, n'est pas incompatible avec la question de recherche initiale. Nous avons donc complété l'hypothèse liminaire en postulant que le concept théorique proposé dans le cadre de la thèse pouvait être superposé à des pratiques sociales existantes.

Ces pratiques sociales constitueraient une forme préalable à l'institution de Commun qui seraient renforcées dans le cas où la conscience d'un Commun se développe et aide un territoire informel à s'auto-organiser autour de celui-ci.

Ces intuitions vérifiées par la pratique du terrain supposent également que des concepts scientifiques, basé sur le corpus théorique des Communs, peuvent se superposer à posteriori à des pratiques habitantes (Chalas 1998) locales et préexistantes afin de les renforcer et de les étendre à un territoire plus large.

En outre, la mobilisation du concept des Communs peut donner des résultats positifs et plus performants que des approches conventionnelles d'aménagement du territoire pour éviter comme le décrit Choay et Merlin de reproduire « le processus actuel de l'homogénéisation planétaire de l'espace habité, conformément aux normes et modèles élaborés par les sociétés occidentales développées » (Merlin, Choay 2015).

Néanmoins, notre travail sur le terrain n'a pas permis d'observer de Communs ou alors uniquement des ébauches matérialisées par des pratiques sociales sans qu'il y ait une conscience de ce que qu'est réellement un Commun.

Des ONG comme le GRET et GOAL ont intégrés dans leurs pratiques des méthodes de projets qui favorisent, dans la ligne préconisée par Jáuregui, un haut niveau de participation de la population. Ceux-ci sont développés au sein de quartiers issus d'une appropriation du sol et des rives des ravines à partir de l'urbanisation continue de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince et dans lesquels le potentiel humain est pris en compte.

La démarche de production de ce territoire urbain intègre l'implication des Communautés et en fait un objectif d'intervention pour la concrétisation des projets. Dans cette ligne, des actions de sensibilisation aux risques, à l'environnement et la formation des Communautés ont montré, notamment dans le cadre d'un projet développé par le GRET à Turgeau[6] (2017) que cette démarche permet de « développer des relations plus horizontales entre les acteurs en présence avec pour conséquences une meilleure conception des projets, une meilleure gestion des espaces mais aussi d'anticiper et de limiter les conflits de pratique et d'usage au sein du territoire » (Gret 2017).

La notion d'histoire collective semble cependant peu présente sur le territoire de la ravine et la conscience d'appartenir à une Communauté complice et solidaire n'a pas été démontrée par l'observation de structure socio-spatiales co-construite pour ménager le territoire et qui permettraient d'y instituer *de facto* des Communs.

Lorsque les conséquences du choc qui impactaient l'aval du territoire de la ravine disparaissent, la situation revient rapidement à l'état initial de gouvernance informelle qui présidait avant le désordre sans avoir conscience de la nécessité de la pérennisation de l'action.

[6] Au sein de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, la 1ère section communale de Turgeau est considérée comme la commune la plus peuplée de Port-au-Prince après la commune de Port-au-Prince (IHSI 2015).

Le transect : une pratique de terrain, un processus de projet et une technique de représentation

Le travail de terrain met en place à partir du corpus théorique des Communs, une méthodologie basée sur les transects[7] qui est considérée à la fois comme une pratique de terrain, une technique de représentation et un processus de projet.

Elle a été théorisée et opérationnalisée au début du XXème siècle par l'urbaniste-botaniste Patrick Geddes pour mettre en évidence dans un cadre géographique des formes de vie collective humaine permettant de croiser les enjeux environnementaux et les usages.

Cette méthode est mise en place à travers le prisme des Communs sur le terrain de recherche en Haïti où nous y développons in-situ une pratique opérationnelle des espaces dits informels pour mettre en application des techniques de représentation inclusives impliquant des étudiants, des acteurs locaux, des techniciens et des représentants de la société civile.

Pour appréhender le territoire de la ravine, la pratique du terrain s'effectue par la marche en choisissant comme point d'entrée le marché de gros situé en aval de la ravine au sud de la rue Grégoire à Pétion-Ville. Cet arpentage a été réalisé dans une approche multiscalaire dans la ligne de Patrick Geddes pour qui il est nécessaire de s'immerger dans le territoire pour « comprendre son fonctionnement social, ses traditions, ses usages de l'espace public (civic survey), mais aussi pour comprendre son évolution morphologique (city survey) » (Geddes cité dans Biase, Levy, Romón 2016).

Ce processus, qui intègre des habitants et des étudiants du PFS URBATeR, a comme objectif d'observer ce territoire et de le comprendre sous le prisme des risques et des processus d'atténuation des effets des catastrophes en transformant leur environnement.

L'appropriation urbaine observée sur notre terrain de recherche questionne les outils traditionnels d'analyse et de programmation de l'urbanisme à priori absents du processus de « fabrication » des structures péri-urbaine informelle. Une approche du territoire par les transects à partir du corpus théorique des Commun doit permettre de vérifier si les alternatives aux outils traditionnels de l'urbanisme peuvent faire émerger une forme de structuration urbaine qui augmenterait la résilience des Communautés face aux catastrophes naturelles, climatiques et sociales.

L'arpentage est réalisé également à l'échelle des bassins versants où les ravines sont à considérer comme des marqueurs hydrogéologiques du territoire à partir desquels la dynamique de l'eau a été observée à la fois comme ressource positive du territoire et héritage négatif de ce dernier.

Le transect en pratique

A Port-au-Prince, le développement et l'intensification de formes d'urbanisation spontanée nécessite d'explorer des approches urbanistiques spécifiques qui pourraient se développer en mobilisant des concepts et méthodologies en adéquation avec le contexte bâti, environnemental et social local.

Ces approches doivent permettre de favoriser la participation de la population en l'intégrant dans la gestion des articulations entre l'espace public et l'espace privé en mobilisant le corpus théorique des Communs.

[7] *« En géographie, en urbanisme ou en écologie, bien que l'échelle des phénomènes diffère, le transect constitue un dispositif d'observation capable de décrire les phénomènes selon la dimension verticale, afin de mettre en évidence leurs relations. La compréhension dynamique qui en découle ouvre sur les évolutions futures »* p. 12 (Pouain 2015)

A partir de ces nouvelles pratiques d'agir en Commun, des approches alternatives d'aménager un territoire peuvent se développer pour « nourrir des formes de productions des infrastructures basées sur la coopération et les Communs » qui peuvent « redonner un sens à la démocratie et à la solidarité » (*Les forces du changement · Politiques des Communs* 2021).

Le concept théorique des Communs, appuyé par une méthodologie mise en place à partir de transects, pose aussi la question de la complexité qui permet de représenter comment s'est produit et comment se produira le territoire dans sa composante informelle avec une approche favorisant la justice sociale et environnementale. Pour cela il faut très probablement y intégrer les plus fragiles, les plus précarisés mais aussi tracer une perspective et accepter de regarder la complexité de la société haïtienne, celle du dedans et celle du dehors en y intégrant un peu d'irrationnel dans une logique plus cartésienne.

Au sortir des travaux de terrain qui se sont déroulés à la marge de zone métropolitaine de Port-au-Prince d'avril à juin 2022, nous avons finalement admis que la question de recherche se construit sur la base d'une méthodologie qui implique des allers/retours entre le terrain et la rédaction de la thèse. Cette méthode suppose une approche essai-erreur en alternance avec des moments de pratique du terrain et d'autres consacrés à une écriture scientifique étayée. La méthodologie à partir de transects s'appuie également sur le récit qui prend dans le cas d'une question de recherche posée sur un terrain aussi imprévisible qu'Haïti, une place singulière dans la rédaction.

En considérant la ravine Tête de l'Eau comme un marqueur hydrogéologique de son territoire, une approche à l'échelle des bassins versants permet aussi d'envisager la dimension géospatiale de ce territoire au-delà des limites administratives dans une optique de solidarité à l'instar de la ligne mise en place par le collectif Bruss-Eau qui est à l'origine du projet citoyen du Bassin versant solidaire de Forest en Belgique. Ce collectif en donne la définition suivante : « le bassin versant solidaire est une forme instituée de la solidarité de bassin versant, un espace de rencontre pour une gestion intégrée de l'eau réunissant les habitants, Communes et acteurs de l'eau. Le but est d'en faire un lieu de débat et de dialogue entre les points de vue d'une gestion de l'eau à la source et ceux, classiques, de gestion de l'eau via les tuyaux » (Bruss-Eau 2021).

Dans cette optique, deux transects ont déjà été produits à partir d'un modèle 3D généré sur le logiciel SketchUp en intégrant les données disponibles sur Google Earth qui sont ensuite intégrées au logiciel Tangram OpenGL Maps pour permettre de « revenir » à distance sur un terrain de recherche rendu inaccessible par des conflits armés. Les transects ainsi générés seront divisés par secteurs de manière à obtenir des limites communautaires cohérentes et maîtrisable d'un point de vue démographique et social.

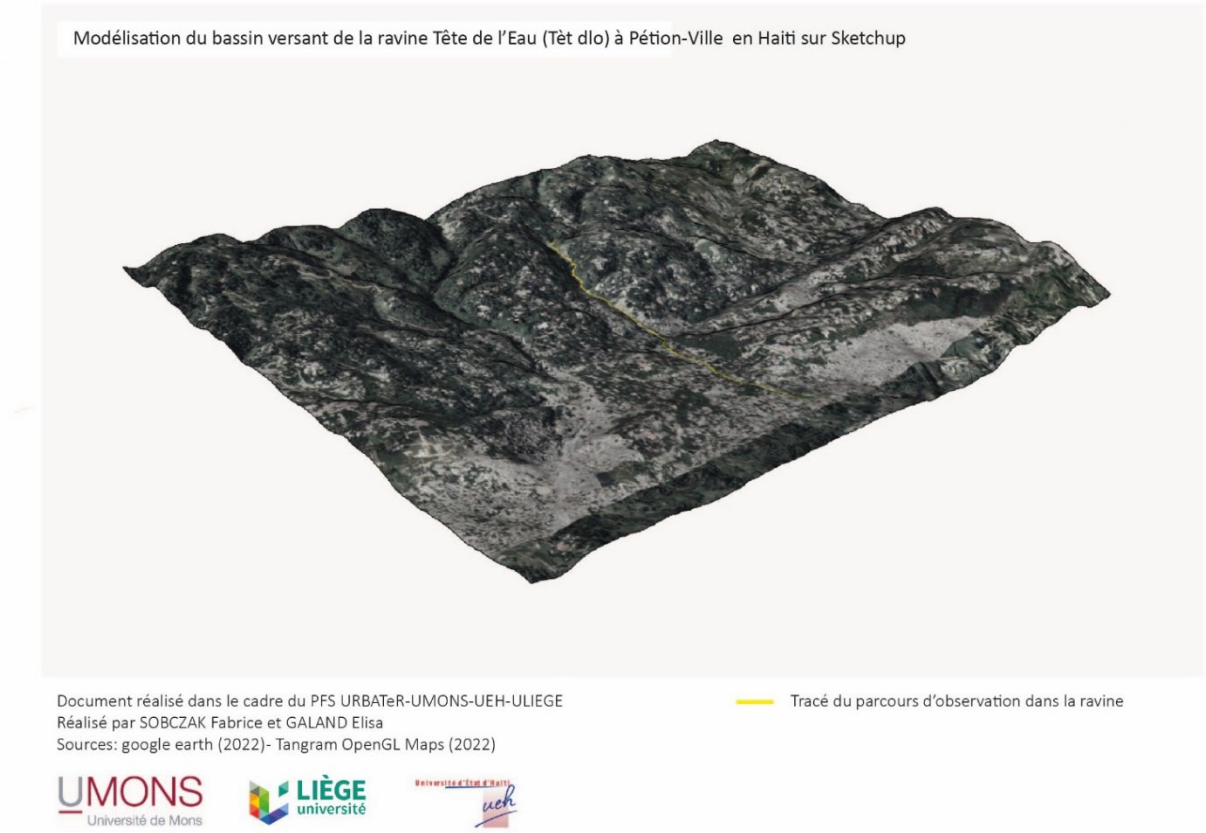

Figure 6 - Modélisation 3D de la ravine Tête de l'Eau réalisé par Fabrice Sobczak et Elisa Galand (2022)

Ces transects sont appelés à s'enrichir d'informations issues du travail sur le terrain et constituent une première forme de résultat de la recherche.

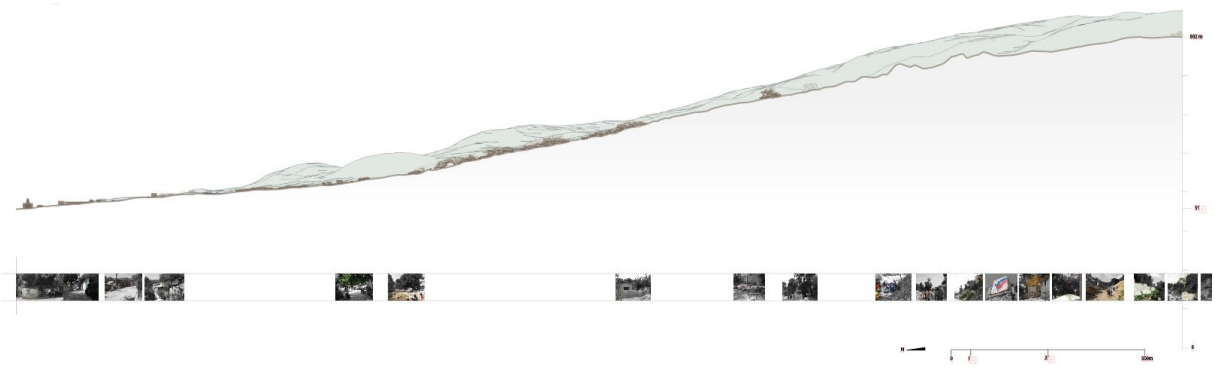

Figure 7 - Ravine Tête de l'Eau - Transect Nord-Sud réalisé par Fabrice Sobczak et Elisa Galand (2022)

Le travail de terrain a mobilisé le corpus théorique des Communs à partir d'une méthodologie basée sur les transects pour mettre en évidence dans une ligne geddessienne[8], des formes de vie collective humaine dans un cadre géographique permettant de croiser les enjeux environnementaux et les usages. Cette méthode a également été mobilisée dans la ligne de Nicolas Tixier (2016) comme un outil d'interrogation, d'expression de l'espace sensible et des pratiques dans le but de formaliser « un lieu de débat et de rencontre entre les acteurs de l'urbain (habitants, usagers, techniciens, élus et concepteurs) et les disciplines urbaines (techniques, sociales et design) » (Tixier 2016).

Figure 8 - Ravine Tête de l'Eau - Transect Sud-Nord réalisé par Fabrice Sobczak et Elisa Galand (2022)

Le travail de terrain a permis de récolter des données cartographiques et socio-spatiales dans le cadre d'une analyse géomatique en mobilisant les étudiantes et les étudiants haïtiens du PFS URBATeR (Urbanisme Résilient et Aménagement des territoires à Risques) pour ensuite produire à partir de nos observations des représentations du territoire sous forme de cartes et de profils exploitables.

La méthode des transects complète une cartographie SIG classique et sera envisagée comme « outil de représentation d'un territoire en transformation » (Acquier 2015). Cette méthode sera également utilisée comme processus de dialogue avec les acteurs à partir de représentations issues d'explorations du territoire (Pousin et al. 2016) qui seront débattues avec les communautés concernées.

Cette approche doit permettre de faire ressortir des structures socio-spatiales prémices de l'émergence de Communs matériels ou immatériels et de promouvoir les objectifs de la thèse au moyen d'une méthode active et socialement ancrées pour faire de l'urbanisme dans un contexte où se construit un territoire spontané, auto-organisé et multirisques.

Il s'agira également de comprendre le fonctionnement social et les usages inscrits sur le territoire en cherchant à faire émerger les Communs positifs et négatifs au sein ce celui-ci et en prenant en compte tous les acteurs de l'urbain qui interviennent dans un contexte dit d'informalité.

[8] Patrick Geddes (1854-1932) étudie la biologie et enseigne la botanique jusqu'à la fin de sa vie à Dundee en Ecosse. Il est considéré comme l'inventeur de la sociologie et est reconnu comme l'un des fondateurs de l'urbanisme. Il développe un intérêt marqué pour l'urbanisme et l'activisme social (1880) et conçoit à Edimbourg l'Outlook Tower que Charles Zueblin (1866-1924), sociologue américain de l'Université de Chicago, a considéré comme « le premier observatoire sociologique au monde » (1899) (*Biographie Patrick Geddes | RESEAU DES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES* 2021).

Le transect comme moyen de vulgarisation

La ravine est un espace de circulation et d'usage qui oblige la solidarité au sein d'un bassin versant. L'amont est toujours indifférent de l'aval et vice-versa alors qu'ils devraient être solidaire l'un vis-à-vis de l'autre. Elle constitue un lieu complexe rassemblant une multitude d'usages dans un pays soumis à des conditions climatiques dangereuses et extrêmes dans un contexte socio-politique fragile.

Ces transects couvrent un territoire très large de près de deux kilomètres en mettant en évidence sur les deux rives de la ravines des typologies socio-spatiales très diversifiées. Pour permettre de mieux observer et décrire ce territoire, ceux-ci sont divisé en petites sections reliées d'amont en aval et dont l'assemblage constitue un territoire commun. L'objectif est de développer à partir des transects et d'une cartographie, à la fois SIG et subjective, un outil pédagogique pour sensibiliser et faire émerger, au sein de la population des différentes sections de la ravine, une conscience des Communs issue de pratiques sociales préexistantes qui serait identifiées à partir du paysage et d'un territoire commun, la ravine.

Cette méthode de description du territoire permettra notamment d'identifier les invariants structurels, ce qui ne bouge pas sur ce territoire, pour ensuite révéler les structures spatiales à partir desquelles une solidarité peut se construire pour faire émerger des formes de Communs positifs à partir desquels pourrait s'opérer une sensibilisation de cette population à une solidarité *de facto* dont n'a pas conscience.

Cette démarche ambitionne également de développer une méthode construite à partir de notre proposition de découpage territorial qui serait le support à l'opérationnalisation d'un outil de sensibilisation et à la création de Communs. Cet outil permettra de créer les conditions d'un dialogue entre des communautés réparties sur un large territoire constitué à partir de structures socio-spatiales collectives. Celles-ci sont implantées dans différentes sections territoriales interconnectées spatialement mais qui ne le sont pas toujours d'un point de vue social.

L'objectif ultime de cette thèse consistera à développer une méthodologie visant à faire émerger des Communs dans un territoire où une forme de solidarité parfois contradictoire est présente, et où chaque action a des conséquences. Cette forme pédagogique pourrait aboutir à un outil pédagogique permettant à une communauté vulnérable d'apprendre à créer de la solidarité et du Commun dans un contexte territorial lié à l'eau, mais dépourvu de sens communautaire.

Afin d'améliorer la représentation du territoire, il serait pertinent de compléter les transects réalisés dans le lit de la ravine par des transects transversaux. Ceux-ci permettraient de mieux identifier les lieux de solidarité au sein d'un territoire complexe, hostile et extrême. En considérant le territoire de la ravine comme un bassin versant, les limites administratives pourraient être effacées et favoriser la mise en place de formes de solidarité interconnectées.

Opérationnalisation du concept théorique des Communs dans les pays du Sud et du Nord du Monde

Applicabilité et concrétisation du concept des Communs sur le terrain

Le concept théorique de Communs, issu des travaux de nombreux chercheurs dont ceux de l'économiste Elinor Ostrom, suscite un intérêt grandissant dans la recherche scientifique et les pratiques de développement territorial. Il offre une approche novatrice pour la gestion et la gouvernance des ressources naturelles et sociales, en mettant l'accent sur la coopération, la participation et la pérennisation des usages. Ces travaux sur les Communs « constituent une

notion académique destinée avant tout à être maniée par des chercheurs pour étudier des situations de gestion des ressources » mais plus récemment « des acteurs, et parfois même des mouvements sociaux, […] mobilisent les Communs dans leurs luttes » (Maurel 2019). Cependant, pour que ce concept théorique puisse être appliqué dans des contextes pratiques, il est nécessaire de l'opérationnaliser, c'est-à-dire de le rendre concret et applicable sur le terrain.

Dans cette perspective, des cas pratiques d'opérationnalisation du concept des Communs dans les pays du Sud et du Nord du monde ont émergé comme des exemples inspirants pour la co-construction de projets territoriaux. Ces expériences concrètes offrent des modèles d'application du concept des Communs dans des contextes géographiques et culturels variés, en montrant comment cette approche peut être pertinente pour la gestion des risques et la participation des habitants.

Ces exemples d'opérationnalisation des Communs peuvent également être utilisés comme des outils de recherche et offrent des opportunités de développer des projets en collaboration avec les habitants, en montrant comment cette approche peut être mise en œuvre dans la pratique et quelles bonnes pratiques peuvent être identifiées. Ces cas exemplaires permettent ainsi de mieux comprendre comment les Communs peuvent contribuer à la co-construction de projets territoriaux, en favorisant la participation.

En conclusion, l'opérationnalisation du concept des Communs dans les pays du Sud et du Nord du monde offre des perspectives prometteuses pour la co-construction de projets territoriaux sur les ravines. Ces cas pratiques sont également des outils de recherche précieux pour comprendre les enjeux liés aux Communs et aux pratiques de développement territorial.

Le Bassin versant solidaire de Forest – Belgique

Dans son article « Sortir des tuyaux. Des débordements d'égouts aux Nouvelles Rivières Urbaines : récit d'une expérience citoyenne », Ananda Kohlbrenner revient sur les constats qui ont débouchés sur la mise en place d'un collectif rassemblé autour du Bassin Versant Solidaire de Forest. Cette démarche citoyenne est à l'origine de la transformation d'une gestion purement technique de la récolte des eaux pluviales « confiné au milieu des experts » en repensant leur place au sein des aménagements urbains en intégrant dans la réflexion la place des habitants concernés par cette problématique (Kohlbrenner 2015a).

Kohlbrenner considère cette démarche citoyenne « comme une forme de création de Commun […] qui résonne avec celui théorisé par P. Dardot et C. Laval » (Ibid) que nous avons cités supra. Selon ces auteurs, le Commun est une dimension fondamentale de la vie sociale ainsi qu'un facteur de solidarité et de coopération réciproque entre les individus. Ceux-ci peuvent émerger dans des contextes de marginalité ou de précarités en prenant des formes informelles séparées de l'Etat ou de toute forme de hiérarchie institutionnelle (Dardot, Laval 2014).

Le cas de Bruxelles a fait émerger une association, les Etats Généraux de l'Eau à Bruxelles (EGEB)[9] qui questionne notamment le projet de création de Nouvelles Rivières Urbaines, une proposition citoyenne d'élaboration de nouveaux parcours en plein air pour les eaux pluviales actuellement raccordées à l'égout. Cette dynamique a mis en évidence « la façon dont les EGEB et des comités de quartiers forestois ont fait de la pluie un élément fédérateur de nouveaux collectifs » (Kohlbrenner 2015a).

A l'origine de cette démarche citoyenne, on trouve la pollution des eaux de la Senne par le débordement du réseau d'eau de récolte d'eaux pluviales à la suite d'inondations. Ces eaux de

[9] Initiative des Etats Généraux de l'Eau à Bruxelles : une association qui fédère les comités de quartiers pour faire de l'eau un objet politique gouverné par les habitants.

récoltes d'eaux pluviales se sont déversées dans la Senne après s'être mélangées avec les eaux usées entrainant la pollution du réseau hydrographique.

En raison des phases successives de l'urbanisation bruxelloise, l'imperméabilisation des sols a réduit la capacité d'infiltration des sols et dirige les eaux pluviales dans le réseau d'égouttage enterré qui a remplacé progressivement le réseau hydrographique naturel.

Cette évolution a nécessité que la région bruxelloise investisse massivement dans de grandes infrastructures techniques pour retenir temporairement les eaux pluviales lors de fortes précipitations.

Selon Kohlbrenner, ces grandes infrastructures tel que les bassins d'orage même si ceux-ci « peuvent résoudre localement le risque d'inondation, leur recours ne répond pas aux sources du problèmes […]. »

Cette politique jugée inadaptée par les habitants et les conséquences des inondations sur le territoire forestois sont à l'origine de la création des EGEB qui « remet en cause le traitement des problèmes liés aux inondations par les pouvoirs publics, qui n'apportent qu'une solution technique et ont recours à des infrastructures lourdes ».

En réponse à ces pratiques, l'EGEB promeut une nouvelle forme d'initiative citoyenne en développant un Bassin Versant Solidaire (BVS) pilote à Forest, commune bruxelloise la plus touchées par les inondations[10] en raison de sa topographie en forte pente et d'une importante imperméabilisation de son territoire.

Le Bassin Versant Solidaire constitue « une entité géographique et topographique dans laquelle l'objectif est de limiter le ruissellement et de favoriser l'infiltration en amont, lorsque la nature des sols le permet […] mais c'est aussi une unité sociale et politique où l'on promeut la solidarité des habitants du haut de la commune avec ceux du bas dans une lutte contre les inondations » (ibid).

Sur la base de ce concept, une forme de conscience du lieu a émergé à partir d'une méthode d'arpentage du territoire, tronçon par tronçon, d'aval en amont afin « d'éprouver son relief, d'échanger des expériences, des souvenirs, des constats et des observations. Plus encore, il s'agit d'élaborer un diagnostic commun et des propositions d'actions […] » (ibid).

Ces propositions d'actions ont notamment débouché sur plusieurs dispositifs de rétention et d'infiltration des eaux pluviales en mobilisant notamment le concept de « nouvelles rivières urbaines ».

Selon l'architecte Valérie Mahaut, il s'agit d'un nouveau concept qui réinstalle la fonction de rivière en milieu urbain en proposant des dispositifs hydrologiques et paysagers (jardins d'orage et nouvelles rivières urbaines) qui peuvent être mis en œuvre en faisant l'économie de solutions techniques lourdes utilisées dans les ouvrages classiques tel que les bassins d'orage. Ces lieux intégrés dans la trame de la ville « offrent des opportunités de réconcilier l'habitant avec la naturalité et l'historicité des villes (climat, topographie, hydrographie, sol, sous-sol, …) » (Mahaut 2009) et sont situés sur un tracé déterminé qui « résulte d'un diagnostic commun réalisé par les habitants et qui prend en compte les opportunités, les contraintes et les enjeux relevés » (Kohlbrenner 2015b).

Dans le cas de Forest, les enjeux liés aux inondations ne sont plus débattus par « un cercle restreint d'experts » mais sont étudiés collectivement par les groupes d'habitants coordonnés par les EGEB en considérant le Bassin Versant Solidaire de Forest comme un Commun, une

[10] *« Par temps de pluie, les eaux de ruissellement dévalent le territoire communal et engorgent le réseau d'égout, provoquant des inondations dans les quartiers situés dans le bas de la commune, dans le fond de la vallée de Senne »* où de nombreux comités de quartier se sont constitués (Kohlbrenner 2015b).

forme d'agir selon P. Dardot et C. Laval, qui « est le fruit d'expérimentations collectives tâtonnantes » qui permettent de faire émerger un Commun à partir de « nouveaux dispositifs de concertation » ainsi que des pratiques sociales qui peuvent, en rassemblant un grand nombre d'acteurs institutionnels et citoyens, être instituées en Commun (ibid).

Expérimenter la co-construction urbaine face aux inondations à Dakar – Sénégal

Cet article propose d'analyser une forme de « co-production » de la ville à partir des initiatives habitantes d'un quartier de la banlieue de Dakar confronté aux conséquences des inondations qui s'intensifient sous les effets des changements climatiques. Les auteurs introduisent le principe de la transformation de l'initiative personnelle en projet urbain collectif à partir des groupes d'épargne répartis dans la banlieue de Dakar (Leclercq et al. 2023).

Selon Leclercq et al., cette approche pose comme objectif de co-construire la ville à partir de « méthodes basées sur l'épargne collective et devant permettre aux habitants notamment des quartiers précaires, d'orienter, voire d'intervenir directement dans les politiques urbaines qui les concernent » (ibid).

Cette approche de co-construction d'un territoire en s'appuyant sur les réseaux de l'économie et de l'épargne informelle n'a pas encore été abordée dans nos discussions concernant le développement de la thèse mais elle pourrait avoir du sens en s'appuyant sur les sol haïtiennes, principalement gérées par des femmes et très présentes dans les quartiers informels dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince.

Comme le souligne les auteurs, cette forme de réseau basée sur l'épargne collective permet aux habitants de ces quartiers de « produire à la fois de la connaissance sur les problèmes de leur quartiers, à reconstruire leurs maisons affectées par les inondations, à produire des moyens pour mener des projets urbains et à gagner en légitimité auprès des acteurs locaux et internationaux du développement urbain » (Chabot, Keita, Varnai 2018 cité par Leclercq et al.).

Les auteurs s'appuient sur le processus mis en place par trois ONG (urbaSEN[11], urbaMonde[12], Gret[13]) qui développent des projets en évitant de reproduire les politiques d'intervention des bailleurs de fonds conventionnels dans les pays du Sud et qui promeuvent des initiatives habitantes dans des quartiers de la banlieue de Dakar impactés régulièrement par des inondations : « Alors que les transformations socio-environnementales sont majeures et vont aller en s'amplifiant, la temporalité et le mode de financement des projets issus de l'aide au développement apparaissent donc comme les principaux obstacles à une collaboration sur le long terme entre ces différents acteurs, appelant à une transformation des formes d'engagement de leurs porteurs avec les institutions publiques. » (Leclercq et al. 2023)

[11] urbaSEN est une association sénégalaise qui réunit des professionnels autour de problématiques urbaines au sein de quartiers précaires où résident des populations considérées comme vulnérables à partir d'un programme de planification urbaine participative (2009) dans des quartiers de la banlieue de Dakar impactés régulièrement par des inondations. U
rbaSEN collabore notamment avec la Fédération Sénégalaise des Habitants (FSH) qui regroupe des groupes d'épargne actifs dans les quartiers populaires de Dakar - (UrbaSEN 2023)

[12] urbaMonde est une association suisse (2005) et française (2015) qui s'engage pour des villes durables produites par et pour les habitants pour promouvoir l'habitat participatif en intégrant les populations concernées comme acteurs et actrices de la transformation de l'espace urbain en tant que bien Commun que l'on peut organiser collectivement et solidairement - (UrbaMonde 2023)

[13] Le Gret mettent développent des projets depuis 1976 pour agir localement sur les conditions de vie des populations les plus vulnérables. Leurs équipes sont impliquées dans plusieurs pays où notamment l'urbanisation rapide et les changements climatiques rendent difficiles la participation à la fabrique et à la gestion de la ville. Dans le cadre de certains de leurs projets, le Gret induit des formes d'économies et de financement inclusives dans une dimension sociale et solidaire pour agir en levier de développement d'autres secteurs - (Gret 2023)

Dans plusieurs communes de la banlieue de Dakar[14] affectées par des inondations, une mobilisation de groupes d'habitants se constitue (2005) pour répondre à une problématique récurrente d'inondations qui affectent leurs quartiers dans un contexte d'augmentation de la fréquence et de l'intensité de ces phénomènes hydrologiques. Ces habitants étaient déjà rassemblés en groupes d'épargne actifs au sein de leur quartier qui se sont lancés dans un projet de planification participative soutenu par l'ONG urbaMonde (2010).

Ces groupes se sont structurés en 2010 à partir d'un collectif (urabSEN) pour ensuite créer en 2015 la Fédération Sénégalaise des Habitants (FSH) qui mobilise les intelligences individuelles et collectives agissant dans ces quartiers pour co-construire la ville à partir du réseau déjà constitué à travers les groupes d'épargne et de financement informels. (Leclercq et al. 2023).

Les auteurs mettent en évidence une étape importante du processus et plus particulièrement la volonté d'internationalisation du collectif qui développe un partenariat avec le réseau Slum Dwellers International (SDI) qui « promeut des méthodes basées sur l'épargne collective […] devant permettre aux habitants, notamment des quartiers précaires, d'orienter voire d'intervenir directement dans les politique urbaines qui les concernent » (Mitlin et Satterthwhaite 2013, cité par (Leclercq et al. 2023)) pour ensuite se les approprier localement « en vue de participer concrètement à la production de leur quartier » (Leclercq et al. 2023).

L'intérêt du réseau d'épargne collective réside en ce que des communautés sont déjà constituées autour d'un intérêt commun lié à l'épargne et au financement de micro-projet et qu'il n'est donc pas nécessaire de chercher à constituer *ex nilo* une forme associative sur notre terrain de recherche en Haïti. Cette approche permettrait également de renforcer et de légitimer une représentativité issue du territoire commun de la ravine pour l'association STLPV.

A partir d'objectifs d'entraide qui s'appuieraient, dans la ligne de ce qui se fait à Dakar, sur des micro-projets à développer sur notre terrain de recherche, nous pourrions tenter une co-production du territoire de la ravine en ambitionnant de « dépasser l'échelle de la parcelle individuelle pour imaginer une co-production à l'échelle d'une rue, d'un quartier, voire de la ville » en allant « au-delà des projets individuels pour définir un véritable projet urbain collectif » (ibid).

Le projet Ping Giri à Dakar ambitionne de « co-construire la ville résiliente aux inondations à l'échelle de l'espace publique ». Le choix de faire appel à une forme de gouvernance partagée nécessite de mobiliser au moins deux conditions permettant selon Ostrom de pérenniser des Communs en identifiant correctement le groupe d'habitants qui serait le plus représentatif du territoire étudié et en délimitant clairement le périmètre d'intervention.

Ces deux conditions sont complétées dans le cas du projet Ping Giri par la nécessité de connaître le montant et la nature des fonds qui seront affectés au projet et d'établir une méthodologie qui permet de mobiliser les institutions susceptibles d'intervenir pour le projet et qui sont concernées directement par le périmètre d'intervention.

Le principe d'une co-construction d'ouvrage permettant de diminuer les risques d'inondation pose aussi la question de l'entretien. Dans le cas de Dakar, l'Etat joue encore un rôle actif dans l'entretien des infrastructures mise en place sur son territoire qui sont gérées l'Office National d'Assainissement du Sénégal (ONAS) en partenariat avec les communes et les riverains.

A la différence d'Haïti, l'Etat sénégalais et ses institutions opèrent sur le territoire pour la mise en place et l'entretien d'ouvrages techniques même si leurs moyens financiers restent limités. Dans le cas du projet Ping Giri, une convention a finalement été signée en juillet 2021 entre

[14] Il s'agit des quartiers de Guédiawaye situé au nord de l'agglomération de Dakar et présentant une limite nord littorale identifiés dans le projet Ping Giri ((UrbaSEN 2023).

l'ONAS et la FSH « en échange d'un travail de cette dernière sur la communication auprès des riverains quant à l'utilisation des ouvrage d'assainissement et la gestion des déchets (qui bloquent souvent les canalisations) » (Leclercq et al. 2023).

L'originalité de ce projet réside également dans le financement partiel[15] des infrastructures permettant de lutter contre les inondations à partir de groupes d'épargne informel constitués par des habitants fédérés au sein de la FSH.

Les auteurs de l'article insistent sur l'importance de la définition du périmètre d'intervention et donc de l'identification des groupes d'épargne concernés, de l'équité entre les différents groupes en matière d'intervention financière et de la nécessaire flexibilité des logiques de financement par les ONG partenaires du projet qui sont soumises aux contraintes souvent rigides de leurs bailleurs de fond et des interventions des institutions publiques.

Ce mode de co-construction de la ville à partir du projet s'est imposé, pour le cas de Dakar, comme une forme de « laboratoire d'apprentissage » facilitant la coopération des différents acteurs : ONG, institutions publiques, communes, Etat et groupes d'habitants.

Il a permis également de créer un espace de débat au sein des quartiers à partir du projet pour à la fois développer un processus de gouvernance partagée, déterminer quel type d'ouvrage était le mieux adapté à la situation socio-spatiale du quartier et choisir la façon de mettre en œuvre les micro-projets en tenant compte des différentes parties prenantes.

[15] La quote-part de financement des ouvrages de mitigation par les groupes d'épargne s'élève à 25% du coût des ouvrages ce qui pour certains groupes restent élevés. Une transposition de ce type de co-financement pose question dans le cas des ravines haïtiennes. Dans le cas de Tête de l'Eau, l'association STPV engagent déjà des moyens financiers privés pour faire réaliser en amont de leurs habitations des travaux de drainage et d'évacuation des déchets provenant de la partie haute de la ravine.

Conclusion, opérationnalisation et outils pratiques pour une ravine solidaire

A la suite du retour du terrain, des observations, de l'analyse de cas de co-construction territoriale à partir de Commun dans le Sud et le Nord du monde, des propositions sont formulées pour définir une forme d'outil, un cadre théorique à la thèse tout en étant conscient qu'il ne pourra pas être mis en œuvre dans le temps de la thèse en raison de la mainmise des gangs sur l'aire métropolitaine de Port-au-Prince.

Ce cadre théorique doit néanmoins permettre une opérationnalisation à posteriori sur le terrain pour faire émerger les conditions d'une co-construction solidaire du territoire et d'une conscience d'un Commun, la ravine, à partir d'une structure collective de gestion qui prendrait en compte les problématiques communes face aux conséquences des inondations en intégrant les moyens qui permettraient une mitigation des risques.

La formulation de cette structure collective de gestion se baserait sur une modélisation des pratiques qui sont observées sur d'autres territoires à partir d'une analyse de cas qui tiendrait compte de ce qui marche et de ce qui ne marche pas. Cette structure théorique de co-construction de la ravine devra également permettre de prioriser les actions à mener sur un vaste territoire complexe à partir de lieux identifiés lors de notre dernière mission en Haïti (2022) qui seront localisés sur les transects en situant les problématiques liées à l'eau.

Cette démarche doit permettre l'aménagement participatif d'un territoire informel qui questionnera les logiques dominantes en matière d'urbanisme en les adaptant à un contexte d'informalité. Elle sera nourrie à partir du terrain pour produire un « guide de bonnes pratiques » qui posera les conditions de la mise en place d'actions collectives là où c'est où le seul moyen de faire évoluer positivement les conditions de vie des habitants de la ravine et d'y expérimenter la co-production urbaine du territoire à partir d'une ravine solidaire.

Dans la ligne de Dardot et Laval, nous pensons que le fait de ne pas observer la présence de communs, dans les limites de notre terrain de recherche, n'est pas incompatible avec la question de recherche initiale.

À la suite de l'absence d'observation de Commun sur nos différents terrains de recherche, nous avons complété l'hypothèse liminaire en postulant que le concept théorique proposé dans le cadre de la thèse pouvait être superposé à des pratiques sociales existantes. Ces pratiques sociales constitueraient une forme préalable à l'institution de Communs qui seraient renforcées dans le cas où la conscience d'un Commun se développe et aide un territoire informel à s'auto-organiser autour de celui-ci.

Dans cette ligne, l'objectif de la thèse vise à développer un outil pédagogique pour sensibiliser et faire émerger au sein des populations des différentes sections de la ravine une conscience des Communs.

Cet outil devrait permettre également de révéler les structures spatiales à partir desquelles une solidarité peut se construire pour faire émerger des formes de résilience sur ce territoire, des formes de Communs positifs à partir desquelles pourrait s'opérer une sensibilisation de cette population et une solidarité de facto dont elles n'ont pas conscience.

Bibliographie

Ouvrages

Ouvrage collectif

ADISSON, Félix, BARLES, Sabine, BLANC, Nathalie, COUTARD, Olivier, FROUILLOU, Leïla, RASSAT, Fanny et CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (FRANCE) (éd.), 2020. Pour la recherche urbaine. Paris : CNRS éditions. ISBN 978-2-271-13260-4. HT110. P68 2020

DARDOT, Pierre et LAVAL, Christian, 2014. Commun : essai sur la révolution au XXIe siècle. Paris : La Découverte. ISBN 978-2-7071-6938-9. JC330.15. D37 2014

HARDIN, Garret, BURY, Laurent et BOURG, Dominique, 2018. La tragédie des Communs : suivi de : extensions de « la tragédie des Communs ». ISBN 978-2-13-073654-7.

MERLIN, Pierre et CHOAY, Françoise, 2015. Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement. 4. éd. "Quadrige", entièrement refondue. Paris : PUF. Collection « Dictionnaire Quadrige ». ISBN 978-2-13-063068-5.

OSTROM, Elinor et BAECHLER, Laurent, 2010. Gouvernance des biens Communs: pour une nouvelle approche des ressources naturelles. Bruxelles : De Boeck. ISBN 978-2-8041-6141-5.

TIXIER, Nicolas, 2016. Le transect urbain. Pour une écriture corrélée des ambiances et de l'environnement. In : BLANC, Sabine Barles ; Nathalie (éd.), Écologies urbaines. Sur le terrain [en ligne]. Economica-Anthropos. pp. 130-148. [Consulté le 30 novembre 2020]. Disponible à l'adresse : https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01518091

Ouvrage individuel

MAGNAGHI, Alberto, 2017. La conscience du lieu. Paris : Eterotopia Editions. ISBN 979-10-93250-19-9.

PAQUOT, Thierry, 2020. Mesure et démesure des villes. Paris : CNRS éditions. ISBN 978-2-271-13235-2. HT151. P299 2020

Chapitre d'ouvrage

BECUE, Vincent, FRAGOMELI, Veronica et SOBCZAK, Fabrice, 2021. La transformation des Territoires par la gouvernance des Biens Communs : de la capacité d'adaptation à la résilience communautaire. In : HYPERURBAIN, UNIVERSIDADE FEDERAL DO RIO DE JANEIRO et UNIVERSITÉ DE PARIS VIII (éd.), *HyperUrbain 7 : présence dans la ville post-numérique [actes du] septième Colloque sur les technologies de l'information et de la communication en milieu urbain, 30-31 octobre 2019 à Copacabana, Brésil*. Paris : Europia productions. ISBN 979-10-90094-44-4. 303.483 3091732

Articles dans une revue papier

CALAIS, Eric, 2019. Une histoire des séismes en Haïti avant, pendant et après 2010. 2019. Vol. 7, n° 2, pp. 16.

CHALAS, Yves, 1998. L'urbanisme comme pensée pratique : Pensée faible et débat public. Les Annales de la Recherche Urbaine. 1998. Vol. 80, n° 1, pp. 204-214. DOI 10.3406/aru.1998.2214.

JÁUREGUI, Jorge Mario, 2005. Brésil, un urbanisme pour « la ville informelle ». URBANISME. Décembre 2005. Vol. Quartiers sensibles, pp. 4.

MVÉ ELLA, Léandre, 2019. La responsabilité de protéger et l'internationalisation des systèmes politiques. Civitas Europa. 2019. Vol. 42, n° 1, pp. 113-128. DOI 10.3917/civit.042.0113.

Articles dans une revue électronique

ACQUIER, Françoise, 2015. Le transect, outil d'analyse du terrain et de médiation entre les disciplines et les acteurs. Le Cresson veille et recherche… [en ligne]. 28 avril 2015. [Consulté le 16 août 2021]. Disponible à l'adresse : https://lcv.hypotheses.org/9620

Biographie Patrick Geddes | RESEAU DES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES, 2021. [en ligne]. [Consulté le 18 février 2022]. Disponible à l'adresse : https://www.biu-montpellier.fr/patrimoine/decouvrir-expositions/geddes/bio-geddes

BOIS-CHOUSSY, Sylvine, 2021. Les Communs négatifs : prendre le problème à l'envers ? [en ligne]. 2 février 2021. [Consulté le 4 février 2021]. Disponible à l'adresse : http://www.la27eregion.fr/les-Communs-negatifs-prendre-le-probleme-a-lenvers/

BRUSS-EAU, 2021. Brusseau – Brussel sensible à l'eau. [en ligne]. 2021. [Consulté le 2 février 2022]. Disponible à l'adresse : http://brusseau.be/

CHABOT, Lionel, KEITA, Pape Ameth et VARNAI, Bea, 2018. Urbanités africaines / Le programme d'appui à la reconstruction de la Fédération Sénégalaise des Habitants – vers un urbanisme participatif et solidaire : Urbanités. [en ligne]. 22 octobre 2018. [Consulté le 19 janvier 2023]. Disponible à l'adresse : http://www.revue-urbanites.fr/urbanites-africaines-chabot-keita-varnai/

CORBET, Alice, 2012. Approche communautaire en Haïti : décryptage de la notion de « Communautés » et recommandations. [en ligne]. Port-au-Prince, Haïti : Groupe URD (Urgence - Réhabilitation - Développement). [Consulté le 26 juillet 2021]. Disponible à l'adresse : https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Full_Report_4425.pdf

GRET, 2023. Gret. Gret [en ligne]. 2023. [Consulté le 7 février 2023]. Disponible à l'adresse : https://gret.org/

GUIGOU, Brigitte, 2023. De quelle recherche urbaine avons-nous besoin ? Métropolitiques [en ligne]. 12 janvier 2023. [Consulté le 19 janvier 2023]. Disponible à l'adresse : https://metropolitiques.eu/De-quelle-recherche-urbaine-avons-nous-besoin.html

KOHLBRENNER, Ananda, 2015a. #6 / Sortir la pluie des tuyaux. Des débordements d'égouts aux Nouvelles Rivières Urbaines : récit d'une expérience citoyenne : Urbanités. [en ligne]. 27 novembre 2015. [Consulté le 19 janvier 2022]. Disponible à l'adresse : http://www.revue-urbanites.fr/6-sortir-la-pluie-des-tuyaux-des-debordements-degouts-aux-nouvelles-rivieres-urbaines-recit-dune-experience-citoyenne/

KOHLBRENNER, Ananda, 2015b. #6 / Sortir la pluie des tuyaux. Des débordements d'égouts aux Nouvelles Rivières Urbaines : récit d'une expérience citoyenne : Urbanités. [en ligne]. 27 novembre 2015. [Consulté le 28 décembre 2022]. Disponible à l'adresse : http://www.revue-urbanites.fr/6-sortir-la-pluie-des-tuyaux-des-

debordements-degouts-aux-nouvelles-rivieres-urbaines-recit-dune-experience-citoyenne/

LECLERCQ, Romain, DIONGUE, Momar, MBENDA SARR, Fatou et CHOPLIN, Armelle, 2023. État, habitants et ONG face aux inondations à Dakar. Métropolitiques [en ligne]. 9 janvier 2023. [Consulté le 11 janvier 2023]. Disponible à l'adresse : https://metropolitiques.eu/Etat-habitants-et-ONG-face-aux-inondations-a-Dakar.html

MAUREL, Lionel, 2019. La notion de Communs, une redécouverte inachevée. Horizons publics [en ligne]. 26 novembre 2019. N° 12. [Consulté le 17 avril 2023]. Disponible à l'adresse : https://hal.science/hal-02381170

POUSIN, Frédéric, MARCO, Audrey, BERTAUDIÈRE-MONTÈS, Valérie, BARTHÉLÉMY, Carole et TIXIER, Nicolas, 2016. Le transect : outil de dialogue interdisciplinaire et de médiation. Le cas du projet d'élargissement de la 3e voie ferrée de la vallée de l'Huveaune (France). VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement [en ligne]. 8 juin 2016. N° Hors-série 24. [Consulté le 30 novembre 2020]. DOI 10.4000/vertigo.17372. Disponible à l'adresse : http://journals.openedition.org/vertigo/17372

Rapport

CORNUT, Pierre et THEODAT, Jean-Marie, 2017. ARES - Appel à propositions de projet PRD ou PFS 2018 - Urbanisme Résilient et aménagement des territoires à risques (URBATeR)). 29 août 2017.

DEPREZ, Simon et LABATTUT, Eléonore, 2011. La reconstruction de Port-au-Prince, analyse et réflexions sur les stratégies d'interventions en milieu urbain [en ligne]. 2011. Solidarités International. [Consulté le 20 avril 2021]. Disponible à l'adresse : https://www.alnap.org/help-library/la-reconstruction-de-port-au-prince-analyses-et-r%C3%A9-flexions-sur-les-strat%C3%A9gies

GRET, 2017. Projet d'Appui à la Société Civile et à l'Autorité Locale pour le Développement de Turgeau. Gret [en ligne]. 1 mars 2017. [Consulté le 2 mars 2020]. Disponible à l'adresse : https://www.gret.org/projet/projet-dappui-a-la-societe-civile-et-a-lautorite-locale-pour-le-developpement-de-turgeau/

IHSI, 2015. Haïti - Population totale, de 18 ans et plus. Ménages et densités estimés en 2015. mars 2015. Direction des Statistiques Démographiques et Sociales (DSDS).

POUAIN, Frédéric, 2015. Rapport de Recherche D-Transect. Issuu [en ligne]. janvier 2015. [Consulté le 16 août 2021]. Disponible à l'adresse : https://issuu.com/goonweb/docs/rapport_de_recherche_d-transect

UNISDR, 2015. Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015 - 2030 [en ligne]. Genève, Suisse : UNISDR. [Consulté le 15 février 2020]. Disponible à l'adresse : https://www.gndr.org/fr/programmes/advocacy/post-2015/sfdrr.html

Page web

Les forces du changement · Politiques des Communs, 2021. Politiques des Communs [en ligne]. [Consulté le 1 février 2022]. Disponible à l'adresse : https://politiquesdesCommuns.cc/actions/forces-du-changement

SUR, Serge, 2005. Sur les Etats défaillants. Commentaires [en ligne]. 2005. N° 112. [Consulté le 15 février 2023]. Disponible à l'adresse : chrome-

extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/0502-SUR-FR-2.pdf

URBAMONDE, 2023. UrbaMonde - Des villes durables pour et par les habitant.e.s. [en ligne]. 2023. [Consulté le 7 février 2023]. Disponible à l'adresse : https://www.urbamonde.org/a-propos/

URBASEN, 2023. UrbaSEN. [en ligne]. 2023. [Consulté le 7 février 2023]. Disponible à l'adresse : https://urbasen.org/

Thèse

MAHAUT, Valérie, 2009. L'eau et la ville, le temps de la réconciliation : jardins d'orage et nouvelles rivières urbaines [en ligne]. UCL - Université Catholique de Louvain. [Consulté le 19 février 2023]. Disponible à l'adresse : https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/fr/object/boreal%3A27832

Table des illustrations

Table des figures

Figure 1 - Dalot à l'articulation du marché - Ravine Tête de l'Eau – Photo : Fabrice Sobczak (2022) 5

Figure 2 - Préfiguration du transect préalable au travail de terrain - Photos : Fabrice Sobczak 6

Figure 3 - Marché de gros en haut de la rue Grégoire à Pétion-Ville - Photo : Fabrice Sobczak (2022) 6

Figure 4 - Assemblée de l'association STLPV et URBATeR - Photos : Fabrice Sobczak (2022) 7

Figure 5 - La ravine Tête de l'Eau en amont du marché - Photo : Fabrice Sobczak (2022) 8

Figure 6 - Modélisation 3D de la ravine Tête de l'Eau réalisé par Fabrice Sobczak et Elisa Galand (2022) 14

Figure 7 - Ravine Tête de l'Eau - Transect Nord-Sud réalisé par Fabrice Sobczak et Elisa Galand (2022) 14

Figure 8 - Ravine Tête de l'Eau - Transect Sud-Nord réalisé par Fabrice Sobczak et Elisa Galand (2022) 15